



AVIS DE DIVIDENDE

Montréal, le 5 décembre 2008 – Lors de sa réunion du 5 décembre 2008, le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada a déclaré un dividende trimestriel régulier de 34 cents par action sur les actions ordinaires payable le 1^{er} février 2009 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 2 janvier 2009.

Pour l'année 2008, tous les dividendes déclarés ont été considérés comme des dividendes déterminés pour les fins d'impôts, incluant le dividende sur les actions ordinaires déclaré le 5 décembre 2008.

-30 -

Renseignements:

Gladys Caron

Vice-présidente,

Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs

Bureau : 514 284-4500, poste 7511

Cellulaire: 514 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca